

Impossible de lire ou voir les images ? [Afficher cet e-mail dans un navigateur](#)



Ce qu'il faut retenir du

Conseil national de la Silver économie #4

du 19 septembre 2024

Replay du CNSE



Introduction

Luc Broussy, Président de la filière Silver économie

Un contexte politique instable

- Une **instabilité ministérielle depuis 2017** rappelée par l'ensemble des intervenants, cinq ministres chargés des solidarités et/ou des personnes âgées et autant dans le domaine du logement.

Opportunités et actions à coordonner dans le secteur :

- **L'absence d'un programme gouvernemental clair** sur le grand âge offre une opportunité aux acteurs du secteur pour proposer des solutions et des orientations.
- En l'absence de majorité à l'Assemblée nationale, travailler avec l'ensemble des groupes parlementaires devient essentiel. Au titre de la filière, nous allons les solliciter et mobiliser les acteurs dans le cadre d'auditions à planifier.
- Dans ce contexte politique, le sujet du bien-vieillir peut représenter un **sujet de consensus** permettant aux différents groupes de trouver des compromis.



Le contrat de filière

Mathieu Alapetite, Directeur général de France Silver Eco

Le contrat de filière

- Le contrat de filière vise à créer un **cadre de travail commun** pour l'ensemble des acteurs de la Silver économie sur la **période 2024-2027**, avec des objectifs clairs et mesurables.
- Il adopte une **approche co-construite**, impliquant tous les acteurs – publics, privés et associatifs – pour créer une dynamique fédératrice.
- Cinq axes principaux structurent ce contrat :
 1. **Structurer et organiser** : Mettre en place une gouvernance claire avec des conseils exécutifs et coordonner les actions des différents acteurs.
 2. **Comprendre et anticiper** : Être un lieu « ressources » : mener des études et collecter des données pour mieux comprendre les besoins des seniors et orienter les décisions.
 3. **Favoriser l'innovation** : Soutenir et encourager l'innovation technologique, en créant des partenariats pour diffuser ces solutions à grande échelle.
 4. **Expérimenter et massifier** : Tester et étendre les solutions innovantes, notamment pour l'adaptation des logements et des services pour les seniors.
 5. **Communiquer et faire rayonner** : Sensibiliser l'opinion publique et valoriser les initiatives en matière de bien vieillir.

Le document présenté lors de ce CNSE constitue une synthèse des contributions issues des travaux menés lors du premier semestre. Nous vous invitons à **nous faire parvenir vos propositions d'amendements par retour de mail, d'ici le lundi 7 octobre.**

Prochaines étapes

- Amendements à nous faire parvenir par mail d'ici le **7 octobre** (salma.briouel@france-silvereco.fr)
- Validation de la trame définitive lors du Conseil exécutif du **15 octobre** prochain
- Validation du document final lors du CNSE du **7 novembre** prochain

Téléchargez le projet de contrat de filière



Dates des prochains CNSE : 7 novembre, 19 décembre (les jeudis de 9h30 à 12h30)



Suivez nous :

Cet e-mail a été envoyé par presidence@filiersilvereconomie.fr à [\[Adresse e-mail du destinataire\]](#)

Pas intéressé ? [Se désabonner](#) | [Manage Preference](#) | [Mettre à jour le profil](#)

FRANCE SILVER ECO | 5 rue de l'Amiral Hamelin 75 116 PARIS

Représentant autorisé: Léonard VERHAEGHE | Leonard Verhaeghe: leonard.verhaeghe@france-silvereco.fr